tion de pour se maginé avec le aires, et de la postul , à opter onférés.

ans son dans le Celle-ci par le

air. Ce s, que le s pourstoriale. e raison, elle s'inde qu'y iversités tion des istration sire simible que sfet des ne voui'il y a squ'à un

t, quel-

régation r l'héroïles Pères résultat Canada re Franntroduction de la cause avait eu lieu en 1876, on a donc mis 35 ans pour arriver au second degré. C'est bien long, mais la maturité avec laquelle a été examinée cette cause nous est un sûr garant de la bonté du jugement qui sera rendu. Le R. P. Eschbach, postulateur et ancien supérieur du Séminaire Français, faisait remarquer au Souverain-Pontife, dans une audience qui lui avait été accordée, que le Vénérable était le premier exemple dans l'Eglise d'un procès de béatification fait pour quelqu'un d'origine et de religion juive.

- Il y a bien, à la vérité, un autre juif qui serait sur les autels, ce serait le bienheureux Raymond Lulle, dont la renommée de science et de sainteté a été si considérable pendant le moyen âge; mais il faut remarquer que ce culte est purement local et n'a pas encore été confirmé par le Saint-Siège, d'où il suit que c'est vraiment la première fois qu'un juif est l'objet d'un procès apostolique qui le conduira nous l'espérons à la béatification.
- En même temps que le R. P. Eschbach obtenait ce gros succès pour la cause du Vénérable fondateur des Pères du Saint-Esprit et du Cœur-Immaculée-de-Marie, il faisait paraître un ouvrage sur la Santa Casa de Lorette en réponse au livre qui a fait il y a quelques années beaucoup de bruit et dont on ne parle presque plus, de M. le chanoine Ulysse Chevalier sur le même sujet. On sait que cet ecclésiastique avait attaqué la tradition lorétaine en déclarant qu'elle n'était point fondée sur des documents authentiques : car il niait toute valeur à ceux qu'on lui présentait. S'il s'était borné à cette constatation, il aurait dû dire : "Il ne conste point par des documents contemporains, que la Santa Casa ai été transportée de Nazareth en Dalmatie puis dans la Marche d'Ancone". Personne n'aurait rien trouvé à redire à ces conclusions et les savants catholiques n'auraient eu qu'un devoir : fouiller un peu mieux les archives d'Italie pour savoir s'ils ne pourraient point trouver des documents qui auraient jusqu'ici échappé aux recherches. Mais il est allé plus loin et la quin-